

Compte rendu du comité hygiène sécurité (CHS) du 25 novembre 2010

Utilisation du solde du budget 2010

La dotation budgétaire du CHS pour 2010 s'est élevée à 351 755€. 5% de ces crédits soit 17000€ ont d'abord été « mis en réserve » puis supprimés le 12 octobre dans le cadre des restrictions budgétaires. Des 334 168€ restants, 37 000€ restaient à dépenser avant le 8 décembre.

Les principales dépenses retenues par le CHS pour utiliser ces crédits sont les suivantes :

DDFIP :

- ↳ Différentes dépenses pour la mise en conformité de la sécurité incendie au CFP de Montrouge.
 - ↳ Remplacement des extincteurs de plus de 10 ans CFP de Vanves.
- ↳ Achat chaise d'évacuation pour handicapé et formation CFP de Neuilly.
 - ↳ Casques téléphoniques pour le standard de Nanterre Tivoli.
 - ↳ Table élévatrice pour la trésorerie municipale de Levallois.
- ↳ Mise en conformité des issues de secours de l'antenne de Vanves.

Douanes :

- ↳ Dépose de la banque d'accueil et recloisonnement du bureau des douanes de Gennevilliers.

Direction départementale de la concurrence :

- ↳ Renouvellement des barres de seuil en mauvais état.
- ↳ Changement de 4 stores.

Le président du CHS, M. Bourgeon, a considéré que la réduction de 5% des crédits n'avait pas handicapé le CHS celui-ci ayant eu des difficultés pour utiliser la totalité de son budget avant la fin de l'année. Le directeur estime que cela résulte du fait que le cadre de vie des agents et leur confort ont été considérablement améliorés.

Pour sa part, la CGT a protesté contre la suppression des 5% et a répondu que les difficultés pour engager la totalité des dépenses étaient liées au fait que les postes du secrétaire CHS et de l'inspecteur hygiène et sécurité étaient restés vacants pendant plusieurs mois.

Rapports de visites de l'inspecteur hygiène et sécurité et du médecin de prévention aux TP et TM de Nanterre, Trésorerie Municipale d'Antony, Trésorerie Mixte de Bagneux

L'Inspecteur Hygiène et Sécurité (IHS) et le médecin de prévention ont présenté les rapports établis suite à leur visite dans les postes mentionnés ci-dessus. Dans ces rapports sont consignés les problèmes recensés en matière d'hygiène et de sécurité sur ces sites et les mesures que la direction entend prendre afin d'y remédier.

Point sur les exercices d'évacuation

Pour les sites comprenant plus de 50 agents, la réglementation prévoit qu'un exercice d'évacuation doit être réalisé tous les six mois et dans les sites de 50 agents ou moins, au moins une fois par an. Le recensement effectué fait apparaître que sur 17 sites (soit 37%) aucun exercice n'a été effectué au titre de 2010. Le président du CHS a qualifié la situation de « dangereuse ». Un rappel de la réglementation sera fait aux chefs de service.

Examen des fiches des risques professionnels et rapport annuel 2009 du médecin de prévention

Le Docteur Hess, médecin de prévention, a informé le CHS que le temps médical mensuel était passé de 234h en moyenne à 151h suite au départ du Dr Josse en octobre 2009. Cette situation a contribué à la baisse des visites médicales et ne permet pas d'assurer la totalité des visites obligatoires dans le délai prévu.

Dans son rapport, consacré à l'année 2009, le médecin de prévention fait état du fait que de nombreux agents se plaignent d'un stress lié à une charge de travail excessive au regard du temps imparti pour la faire les obligeant à faire des choix frustrants (ne pas tout traiter ou traiter de manière superficielle), à ne pas faire de pause d'où un fatigue supplémentaire en fin de journée, d'une absence de compréhension de leurs difficultés par l'encadrement qui ne voit que les échéances. En particulier, les agents disent travailler à flux tendu en raison de la baisse des effectifs.

Selon le médecin, il est indéniable que le risque psycho social a progressé avec la fusion DGI-CP. Il ajoute que pour la première fois depuis son arrivée au ministère, il a entendu des personnels de l'encadrement, y compris supérieur, se plaindre de leurs difficultés psycho-sociales.

Un représentant de la direction a qualifié d'alarmiste le rapport. De son côté, M. Bourgeon a déclaré prendre en compte les difficultés rencontrées par les personnels. Il a ajouté néanmoins que les 54 agents mentionnés par le médecin ne représentaient que 2% des effectifs.

La CGT est intervenue pour dénoncer le sous-effectif au niveau du médecin de prévention et pour confirmer les constatations faites par le docteur Hess. Il est exact que la situation devient critique dans de nombreux services de la DDFIP. La CGT a rappelé son intervention lors de l'audience du 23 novembre où elle avait fortement attiré l'attention de la direction sur les difficultés rencontrées par les services d'accueil confrontés à des affluences massives et à des situations tendues liées à la hausse des impôts locaux et à certaines dispositions législatives. La situation de la population se dégrade et celle-ci sollicite de plus en plus nos services qui sont de moins en moins capables de répondre du fait de la situation des effectifs. Cela ne peut que créer des conflits et des collègues font part de leur crainte d'être agressés. Et c'est dans ce contexte qu'un plan de suppression de plus de 100 emplois sur la DDFIP 92 est annoncé pour 2011. On ne peut pas continuer ainsi. En tout état de cause, la direction doit prendre conscience du risque croissant d'incident, des conséquences sur la santé des agents et assurer la protection de ceux-ci.

Point sur les formations organisées par le CHS en 2010

Ce point a été consacré au bilan des actions de formation organisées par le CHS en 2010 (sauveteur secouriste du travail, habilitation électrique, guides et serres files, gestes et postures, gestion du stress et de l'agressivité, ...).

La présentation idyllique faite par la direction des conditions de travail des personnels est démentie une nouvelle fois. La situation se dégrade et nécessite l'action collective des agents avec leurs organisations syndicales pour l'arrêt des suppressions d'emplois, de l'augmentation des charges de travail

et de la pression hiérarchique. Par ailleurs, la réduction des crédits CHS et des moyens en personnel (médecin de prévention) ne sont pas acceptables. La CGT appelle tous les agents à rester mobilisés pour la satisfaction de leurs revendications.

Délégation CHS

Luc BENOIT - Jean-Paul BOUTEAU - Carole LAFON

Maurice CANTRAINNE - Pierre COUSEIN